

La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités : Un défi pour les finances communales

Le trop fort endettement de l'Etat et les exigences Européennes en matière de limitation du déficit budgétaire de l'Etat, ont conduit le gouvernement à prévoir un nécessaire plan d'économie de 50 milliards d'euros répartis sur trois ans. L'ensemble des collectivités territoriales (communes bien sûr, mais aussi les intercommunalités, les conseils départementaux et régionaux) participent à la réduction des déficits publics, en particulier à travers la réduction des concours financiers versés annuellement par l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement ou DGF). Cela réduit sensiblement les recettes des collectivités depuis deux ans et cette réduction est prévue pour s'accroître encore dans les prochaines années (plus de 11 milliards d'euros d'ici 2017).

Pendant de nombreuses années, et de manière générale, l'augmentation des recettes de fonctionnement suivait sensiblement l'augmentation des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales. Mais la tendance s'est inversée depuis 2013, et on est confronté à des diminutions de recettes en même temps qu'à une augmentation des dépenses, ce qu'il est convenu d'appeler un **effet ciseaux**.

Comment expliquer cet effet ciseaux ?

Si la diminution des ressources est liée à la baisse de la DGF pour participer à l'effort de désendettement, la hausse des charges des collectivités s'explique pour partie par des décisions nationales imposées :

la réforme des rythmes scolaires, de nouvelles contributions de solidarité entre collectivités (RFIP), les normes techniques toujours plus nombreuses, les modifications de statuts des fonctionnaires applicables à la fonction publique territoriale sont par exemple venues s'ajouter dans la colonne des dépenses. Ainsi, les dépenses de personnel ont augmenté en 2014 de 3,9 %, en moyenne au plan national, pour des motifs qui ne relèvent pas des décisions des collectivités mais de celles de l'Etat.

La conséquence de cet effet ciseaux est une baisse de l'autofinancement que les communes consacrent à **l'investissement**. Ces dépenses d'investissement essentielles permettent **de moderniser l'équipement public, d'améliorer l'offre et la qualité du service public, d'améliorer**

ou renforcer l'attractivité du territoire (aménagement urbain, transport, logement, infrastructures publics) **et mettre en conformité un patrimoine parfois vieillissant**.

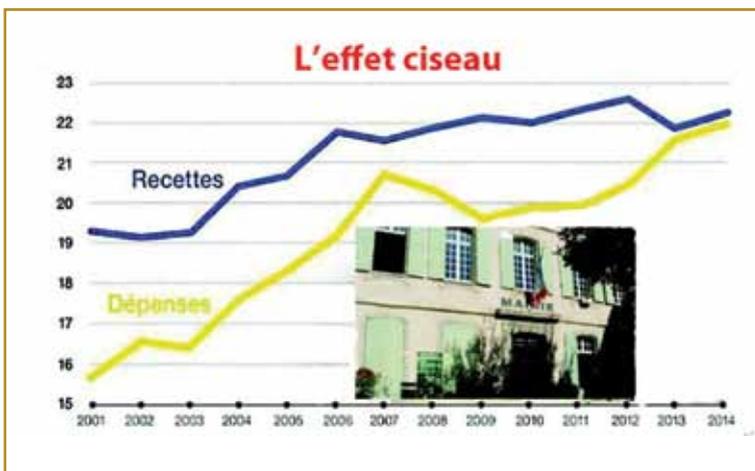
Pour donner des ordres de grandeur pour Châteauneuf de Gadagne, dans le budget de 2016 qui a été voté lors du Conseil Municipal du 11 avril, les recettes de DGF pour 2016 sont réduites de 160 000 € par rapport à celles de 2013 (qui étaient alors proches de 300 000€), alors que les diverses dépenses mentionnées ci-dessus, représentent une hausse significative par rapport au budget de 2013. Malgré tout, dans ce budget prévisionnel 2016, l'autofinancement est encore proche de 350 000 € (alors qu'il avoisinait les 600 000 € quelques années en arrière).

Confrontées à cet effet ciseaux, les collectivités répondent de différentes manières : *réduire les dépenses de fonctionnement* avec le risque de réduire la qualité des services offerts aux habitants, *réduire les subventions aux associations* alors que ce sont elles qui contribuent au dynamisme de nos communes, *réduire les dépenses d'investissements* qui participent pour partie à l'économie locale, *augmenter les recettes via la fiscalité locale* dans une situation économique déjà défavorable aux ménages, *augmenter la tarification des services municipaux* ou *recourir un peu plus à l'emprunt* pour financer les investissements importants.

Dans le budget 2016, notre commune a fait le choix volontariste d'un **maintien de sa fiscalité au niveau de l'an dernier** et du maintien des subventions aux associations qui font la richesse et dynamisme de Châteauneuf de Gadagne. C'est également le cas de la Communauté de communes qui n'apportera aucune modification à ses taux sur les taxes d'habitation et taxes foncières. Pour autant, les dépenses d'investissement 2016 de la commune restent à un niveau très satisfaisant, notamment avec la réalisation du réaménagement de *l'entrée ouest*, car nous avons provisionné des réserves les années précédentes. La CCPSMV investira aussi de manière conséquente dans les voiries communautaires de notre commune en 2016.

L'une et l'autre de nos deux collectivités réfléchissent à de nouvelles pistes d'optimisation budgétaire : *refonte du pilotage de la masse salariale, stabilité des dépenses de fonctionnement, rationalisation et regroupement des structures publiques, massification de l'achat public, mutualisation des services externes ou fonctionnels...*

Ce courageux travail d'innovation de l'action publique offrira à notre commune et à la CCPSMV les outils nécessaires pour mieux maîtriser et anticiper l'évolution des hausses de dépenses et de baisses de recettes, et ainsi de contribuer de manière responsable aux nécessaires efforts de désendettement de l'Etat.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016

Budget 2015

Compte de gestion – Budget Ville

Le compte de gestion fait apparaître des résultats en tous points conformes aux comptes tenus par la commune :

Recettes nettes	4 913 516 €
Dépenses nettes	3 793 152 €
Résultat : Excédent	1 120 364 €

Compte administratif – Budget Ville

La section de fonctionnement dégage un excédent budgétaire de 404 490 €.

La section d'investissement enregistre un excédent de 715 874 €.

Compte de gestion – assainissement

Le compte de gestion fait apparaître des résultats pour l'exercice 2015 en tous points conformes aux comptes tenus par la commune :

Recettes nettes	274 806 €
Dépenses nettes	199 785 €
Résultat : Excédent	75 011 €

Compte administratif – assainissement:

La section d'exploitation dégage un excédent de 71 216 €

Clôture des comptes assainissement

La commune a transféré la compétence assainissement à la Communauté de Communes. Le budget annexe assainissement n'ayant plus lieu d'être, il est clôturé et ses résultats transférés vers le budget principal.

Affectation des résultats – Budget Ville

L'excédent de fonctionnement 2015 est de 475 705 €

Budget 2016

Taux des taxes locales

Les taux sont maintenus à leur niveau 2015, soit :

Taxe d'habitation :	10,37 %
Taxe sur le foncier bâti :	11,04 %
Taxe sur le foncier non bâti :	39,90 %

Syndicat Durance Ventoux

Dans le cadre de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de la commune, le Syndicat Durance Ventoux va réaliser un tronçon de canalisation sur une parcelle de terre appartenant au domaine privé communal. Afin de permettre l'accès à cette canalisation, une servitude de passage est constituée au profit du Syndicat Durance Ventoux.

Echange sans soulte de parcelles

Afin de régulariser l'assiette du chemin de Bonpas, il est procédé à un échange sans soulte avec les consorts Fages.

Acquisition des parcelles

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée ouest, il est apparu que certaines parcelles situées dans l'emprise du projet étaient encore la propriété de riverains. Ceux-ci ont été contactés et ont accepté de céder les parcelles à l'euro symbolique à la commune.

Opération Facade

Pour réhabiliter le centre ancien du village, la commune a mis en place une « Opération Façades », dont le suivi a été confié à l'association Habitat et Développement de Vaucluse. La ville souhaite poursuivre cette opération en 2016, en conservant les mêmes objectifs, pour une enveloppe budgétaire totale de 10 980 €.

L'aide financière du Département de Vaucluse, et celle de la Région PACA, demeurent indispensables pour maintenir le dynamisme de l'opération. En conséquence, la commune les sollicitera pour leur demander de participer aux subventions versées aux propriétaires.

Le périmètre, et les modalités d'intervention, restent inchangés par rapport aux précédentes opérations à savoir :

- Seul le centre ancien est concerné.
- Pour les particuliers, le taux de subvention est fixé à 30 % du montant des travaux avec un maximum de subvention de 2 287 € par façade et une moyenne de 1 830 €.

La commune sollicitera le Conseil Départemental pour 2 745 €, et le Conseil Régional pour 5 490 €.

La participation de la commune sera alors de 2745 € pour l'année 2016.

Avances de trésorerie non budgétaires entre le budget général et le budget annexe site de la Chapelle

Le budget annexe site de la chapelle dispose d'une trésorerie indépendante de celle de la commune. Afin d'assurer le règlement des dépenses liées à l'activité du service, en attendant l'encaissement des recettes, il est proposé de mettre en place des avances de trésorerie non budgétaires entre les deux budgets. Ces avances de trésoreries sont versées pour une durée maximale de 1 an et elles devront obligatoirement être remboursées au plus tard le 31 décembre. Elles seront plafonnées à un montant de 20 000 € maximum et consenties à taux de 0 % : elles ne donneront donc pas lieu à facturation d'intérêts.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

CATEG.	ASSOCIATIONS	€
Animation	LI BON VIVENT	600
	COMITE DES FETES	32 500
	CONFR. TASTES GRAPPES	160
	FOYER RURAL LAIQUE	17 500
Autres	OEUVRES PAROISSIALES	250
	PREVENTION ROUTIERE	130
	SAPEURS POMPIERS	200
Caritatif	AMICALE DON DU SANG	150
	FRANCE ADOT 84	100
	RETINITIS PIGMENTOSA	100
	VALENTIN HAUY	100
	GEIST 21	100
	CROIX ROUGE FRANCAISE	100
	LIGUE CONTRE LE CANCER	200
	RESTOS DU CŒUR	200
Commerce artisanat	COMMERC./ ARTISANS	160
	CFA FLORENTIN MOURET	100
	CHAMBRE DES METIERS	100
Culture	AKWABA KA THEATRE	6 000
	AMISTANCO	230
	A.V.E.C	250
	COLLECTIF PROUVENCO	50
	CULTUR. FRANCO NEPAL	300
	AMIS DE FONTSEGUGNE	200
	QUARTIER LIBRE	200
	ESCOLO	400
	LA STRADA	450
	SILLAGE EDITIONS	200
	THEATRE DE CAVAILLON	3 500
Enfance	AMICALE ANCIENS ELEVES	150
	TAGADAGNE	1 150
	COOP ECOLE EMENTAIRE	3 300
	COOP ECOLE MATERNELLE	3 150
	FOYER COLLEGE LE THOR	160
	MEDIATHEQUE PEDAGOG.	100
	O.G.E.C (école St Charles)	15 600
Environnement	ACTIONS COULON	150
	GADAGNE ENVIRONNEM.	270
	LES PIMPRENELLES	300
	LES AMIS DE LA SORGUE	460
Sport	LA CASTELNOVENCO	400
	SPORTING C GADAGNIEN	13 000
	TENNIS CLUB CAMPBEAU	4 000
	VELO CLUB	1 500

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : **Resogarde 3237**

Médecins de garde : **04 90 23 16 16**

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

SAMU **15**

SOS Amitié **05 63 54 20 20**

Electricité **0 810 33 35 84**

Gaz **0 810 89 39 00**

Centre Antipoison **05 61 77 74 47**

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

par les services de la Communauté de communes, tous les *mercredis*.

04 90 21 43 11

Paiement de la cantine par CB sur internet

Nous vous rappelons que vous pouvez désormais **régler les factures de la cantine scolaire par carte bleue sur internet**.

Le paiement se fait en passant par le site de la commune, dans la rubrique « Vie Pratique / Paiement en ligne » et en renseignant le numéro de la facture et son montant.

Après vérifications, vous serez alors dirigé, pour le règlement proprement dit, vers le site sécurisé de paiement en ligne TIPI. TIPI est un service du ministère du budget utilisé par toutes les collectivités pour le paiement par CB sur internet. Il est donc très fiable.

Ce nouveau service devrait répondre aux attentes des parents d'élèves, et si c'est le cas, pourrait être étendu au paiement en ligne d'autres prestations municipales.

MARCHE DES PRODUCTEURS

Rappelons que le **Marché des Producteurs se tient tous les mardis à 18 h, place du Marché aux Raisins.**

POUR UN VILLAGE PROPRE

La Municipalité a le souci constant de faire en sorte que le village soit irréprochable au plan de la propreté et les services communaux y veillent particulièrement.

Il est donc désolant de constater que par manque de civisme, certains de nos concitoyens, propriétaires de chiens, ne font pas l'effort de ramasser les déjections de leur animal et, à tout le moins, ne se préoccupent pas de l'endroit qui les reçoit. C'est notamment préjudiciable lorsque les animaux, divagant en liberté, polluent les aires de jeux - **pourtant strictement interdites** - qui se retrouvent souillées et risquent de contaminer les jeunes enfants.

Est-ce vraiment demander un tel effort à ceux qui sont concernés de veiller à respecter le bien-être des autres, qui est en même temps celui de tous ?

Alors, avec un peu de bonne volonté, essayons tous ensemble de faire un effort pour que notre village reste irréprochable.

OPERATION FACADES

Depuis plusieurs années, le Département de Vaucluse et la Région PACA nous encouragent à réhabiliter le centre ancien de la commune.

Pour assurer cette action, celle-ci a mis en place une « *Opération Façades* », dont le suivi a été confié à l'association Habitat et Développement de Vaucluse.

Au regard du bilan positif du « *Point Info Amélioration de l'Habitat* », la ville souhaite poursuivre cette opération en 2016, en conservant les mêmes objectifs, soit **6 façades à améliorer**.

Le périmètre, et les modalités d'intervention sont les suivants:

- **Seul le centre ancien est concerné.**

- **Pour les particuliers, le taux de subvention est fixé à 30 % du montant des travaux avec un maximum de subvention de 2 287 € par façade et une moyenne de 1 830 €.**

Si vous avez un projet entrant dans le cadre de cette opération, nous vous invitons à vous rapprocher des services municipaux.

AGENDA DU MOIS

	MAIRIE <i>Commémoration du 8 Mai</i>
8	SPORTING CLUB GADAGNIEN <i>Vide grenier</i>
	FOYER RURAL <i>Randonnée pédestre</i>
11	AKWABA <i>Théâtre de marionnettes</i>
	LA STRADA <i>Film Nahid</i>
14	LI BON VIVENT <i>Week-end découverte</i>
15	AKWABA <i>Azzur Showcase</i>
18	ANIMOTHEQUE <i>Tournoi de dominos</i>
21	LA POSTE <i>Réunion publique</i>
	AKWABA <i>Fuzeta + Papier Tigre</i>
22	AMISTANÇO <i>Vide atelier</i>
25	COMITE DES FETES <i>Concert et chant</i>
26	PAROISSE <i>Journée MCR</i>
28	AKWABA <i>Robert le Magnifique + Miosine</i>
29	LE SEL RIT <i>5e Donnante</i>

Cérémonie du 8 Mai

A 11 h, au Monument aux Morts.

La population est invitée à s'y associer.

URBANISME (Rappel)

Afin de répondre de manière satisfaisante et de pouvoir consacrer le temps nécessaire (parfois relativement long) aux personnes qui viennent se renseigner au **service urbanisme**, ce dernier ne recevra, à compter du **1^{er} avril, que sur rendez-vous**, à prendre auprès de **Cécile au 04 90 22 41 10**.

DEFENSE DES HORAIRES DE LA POSTE

Vendredi 15 avril, le Collectif *La Poste de notre village en danger*, avec plus de 40 Castelnovins(es), la présence de M. le Maire, d'adjoints de la municipalité, des représentants des syndicats, a réussi une action unique en France : occuper le bureau de poste, offrir un bouquet de fleurs et à boire à la postière.

L'ensemble des pièces du dossier ont été envoyées au Président de la République.

Une nouvelle fois, par cette action, la population et sa municipalité ont montré toute leur détermination pour défendre la présence du service public postal sur notre commune.

Une réunion publique sera organisée le **samedi 21 mai à 10h30 salle Anfos Tavan**.

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LA PASTIÈRE

En descendant de Campbeau à l'ouest, un chemin suivait les remparts, alors qu'aucune maison n'existait encore sur la place de la Pastiche. Ce chemin longeait un terre-plein jusqu'à la fin du mur actuel de soutènement de l'escalier de la mairie, puis bordait le ravin de La Melette, et tournait à angle droit, pour entrer dans la Grand-Rue.

Bien des accidents se produisaient à ce virage, et pour y porter remède, la municipalité voulut établir un premier projet en 1841, projetant d'y construire une école de filles, pour satisfaire au legs Goujon. On comblera donc le trou qui sépare l'entrée de la Grand-Rue de la route royale dans son nouveau tracé (proche de celui de la RD 901 actuelle), permettant ainsi « d'avoir un superbe local, et un point de vue magnifique que rien ne saurait borner. Les inconvénients de l'entrée de la Porte d'Avignon disparaîtraient. Les charretiers n'auraient plus rien à craindre en ce point. »

Dans un premier temps, on pavera la Grand-Rue et la rue du Paty, avec des cailloux roulés. Les travaux de comblement de La Melette n'interviendront que cinq ans plus tard.

Finalement, l'école ne fut pas construite, mais le bâtiment projeté le fut par René Brémond*. C'est la grande maison qui limite à l'est le fond de la place de la Pastiche et qui abrita la Poste jusqu'en 1960.

Le projet de l'école réapparaîtra vingt ans plus tard (en 1882), mais le Préfet s'y opposera en raison de l'existence d'un café au-dessous.



Le chemin qui longeait les remparts

On ne pouvait alors accéder à la maison de M. Goujon (qui deviendra la mairie actuelle) que par le passage qui part de la Grand-Rue et passe devant la maison de son fermier, puisque à l'emplacement des escaliers de la mairie que nous connaissons aujourd'hui, il y avait le ravin de La Melette. En 1850, on commandera au Barroux, les pierres nécessaires à la construction de ces escaliers, qui relieront la place à la terrasse (aujourd'hui place Aimadieu). Ces pierres seront de la carrière de Caromb (soixante marches, quatre dalles de palier, la dalle du balcon, et trois autres pierres de console pour soutenir celui-ci).

Faute d'avoir vu aboutir le projet initial, l'école de filles sera installée dans la maison du fermier (contigüe à la mairie et



L'arceau de la voûte (?)



Des platanes à l'emplacement de La Melette

qui a été rasée en 1990 pour construire des logements). Un projet de passage sous la terrasse de la mairie devait permettre « aux filles un accès direct sur la place Goujon, leur entrée sur la Grand-Rue étant trop étroite ». La longueur de cette voûte surmontée d'un arceau de pierre (sans doute celui qui existe sous le balcon de l'escalier de la mairie), devait être de dix mètres et sa hauteur moyenne de 3,50 m. Mais le projet échouera finalement, faute de moyens.

L'emplacement de la Pastiche connut d'autres vicissitudes : en 1851, le mur de La Melette qui soutenait les terres de la Pastiche, s'écroula. Il avait été construit en grande partie par voie d'atelier de charité. Il fut reconstruit, cette fois, aux frais de la commune, et une balustrade en fer y fut posée.



La Fontaine Tavan

C'est bien plus tard, en 1908, que les Castelnovins ont élevé, en hommage à leur poète paysan, Anfos Tavan, « au bord de la fontaine, sous les platanes de la place de la Pastiche, dans ce site frais et poétique, un pieux monument, simple buste de bronze dont la vie semble se dégager ». Le 20 avril, jour de l'inauguration, son fils Ludovic, lui aussi féru de poésie, prononça une émouvante allocution. Il devait tomber neuf ans plus tard sur le front des armées d'Orient (son corps repose au cimetière d'Hellevén, territoire de Monastir, en Serbie).

*L'instituteur préconisé par M. Goujon, et qui écrira plus tard, en collaboration avec François Gimet, *l'Histoire de Châteauneuf de Gadagne*, dont nous nous inspirons souvent pour retracer les Riches Heures de notre village).

gne, village en Provence

UNE BELLE FRIPONNE

Voilà une bien étrange affaire que celle de la recherche, dans tout le département, en octobre 1806, d'une belle friponne...

« Une fille, assez bien mise, se présente le soir dans une maison de la campagne, où elle est accueillie avec les égards que la situation semble mériter. Le lendemain, on lui fournit une monture pour retourner chez elle, dans l'espoir qu'elle la renverrait bientôt. Depuis, on n'en a plus entendu parler ».

C'est le Préfet qui écrit ces lignes, et il ajoute que ce fait s'est produit plusieurs fois dans le département (et vraisemblablement à Gadagne, puisqu'on en trouve trace dans nos archives) et qu'il y a lieu de rechercher cette friponne, et la faire arrêter.

Son signalement est très détaillé : « la fille dont il s'agit ne se donne que vingt ans, bien qu'elle paraisse en avoir vingt-six ou vingt-huit. Elle est de grande taille, elle doit avoir cinq pieds (1 m 65 !). Elle est extrêmement brune. Ses mains sont aussi noires que son visage. Elle a un petit front, les yeux bien petits et enfoncés, un nez ordinaire, une très grande bouche, belles dents, beaucoup « d'en bon point », une taille très renforcée. Elle est extrêmement creusée de petite vérole. Elle a une robe d'indienne (toile de coton colorée) à petits carreaux rouges, un grand manteau d'indienne à petits damiers verts, tirant vers la feuille morte. Elle porte une croix fine d'or capucine, avec des brillants, deux bagues garnies de pierres fines, des pendants longs et un chapeau de paille. »

Voilà de quoi offrir tous les détails nécessaires à celui qui voudrait illustrer la belle friponne au travers de son signalement!



Mais à défaut d'un tel tableau, voici la photo d'une petite boîte ronde en épicea, appelée également « la friponne », et dans laquelle se cache un savoureux trésor : le

cotignac, une pâte de coing, d'un beau rouge foncé que l'on savoure lentement. Cet ancêtre du roudoudou est l'une de nos plus anciennes confiseries, compromis entre la pâte de fruit et la gelée. C'est au cours du Moyen Age qu'elle naquit véritablement, conçue par un pâtissier du village de Cotignac, dans le Var. Elle fut la sucrerie préférée de François 1er. Aujourd'hui, sa recette ancestrale reste inchangée et la friandise n'a pas vieilli. On la présente dans de petites boîtes rondes en sapin. Pour mieux la savourer, il faut donc se plier au rituel : casser dans le couvercle un copeau qui servira de cuillère et le plonger, sans retenue, dans la pâte translucide.

LA MAIRIE

Le 15 août 1842, le maire propose que la **maison Goujon** (léguée à M. Giéra), soit achetée pour y installer la mairie (qui se trouvait alors près de l'horloge et qu'acquerra le primadié Anfos Tavan), les écoles primaires et le bureau de bienfaisance.

La description faite par le maire est enthousiaste :

« vous connaissez tous cette maison : elle est très vaste et paraît fort solide... Située au midi du village sur la place de la PASTIÈRE, elle offre aux habitants toutes les commodités désirables, rien ne borne ses alentours, elle est comme au centre du village... On y arrive facilement de tous les points. Elle a les avantages de la route royale (l'actuelle RD 901) sans en avoir les inconvénients. Sa terrasse, sur laquelle elle a sa façade, est très grande et domine, non seulement la place publique et la route, mais encore une grande partie de la plaine du Vaucluse. Son point de vue est magnifique, rien ne saurait le border ; l'on y trouverait tout ce qui serait nécessaire à la destination que nous lui donnerions : une fort belle salle pour l'école gratuite fondée par M. Goujon, une autre pour l'école des filles, et une troisième pour le conseil municipal ; un cabinet et les archives pour le maire, les appartements et les pièces nécessaires au logement des instituteurs, institutrices, garde champêtre et fourrier. »

Le conseil municipal après avoir approuvé l'idée d'acquisition dans un premier temps, reviendra sur cette décision 18 mois plus tard, pour des raisons financières.

Mais le maire tient à son projet. Il insiste sur le fait que la salle de la mairie de la Grand-Rue dans laquelle se traitent les affaires du pays, est trop petite pour recevoir le Conseil et le public le jour des adjudications, et les électeurs le jour des élections : « que cette salle se trouvant entre deux rues, toutes les affaires qui s'y discutent sont entendues des dehors, et rendues publiques le lendemain, ce qui occasionne de très graves inconvénients ». Une enquête publique est alors organisée, et certains habitants (peu nombreux) souhaiteraient qu'on « réparât plutôt les ponts ». Mais les fonds pour l'acquisition de la maison ne peuvent servir à la voirie. Le



La maison Giéra et l'emplacement de celle du fermier (à droite)

Le maire insiste encore sur les désagréments de l'école de garçons : « il n'y a pas même un préau couvert dans lequel les enfants des campagnes puissent prendre leur dîner et passer l'intervalle des classes en temps de pluie », tandis que la maison Giéra offre ce confort (dans le couloir).
Finalement, la maison Giéra sera achetée le 5 décembre 1848. En outre, le bureau de bienfaisance acquerra la maison voisine, dans laquelle logeait le fermier de M. Goujon. Cette maison accueillera l'école maternelle (jusqu'en 1939) ainsi qu'un dispensaire tenu par les soeurs de charité, puis l'école des filles, en attendant la construction d'un bâtiment neuf.



L'ancienne Mairie acquise par A. Tavan, dans la Grand-Rue

ASKR KARATE

Plus de 250 personnes se sont retrouvées au gymnase Perdiguier à Morières, pour supporter le club à l'occasion de la 26ème édition du Challenge Henri Bayard, organisé par le club de karaté de Morières.



Nos jeunes Castelnovins ont pu y démontrer leur détermination pour se placer sur les marches du podium et nous pouvons saluer leurs résultats.

En technique :

2^e Ema Di Dominico (chez les pupilles).

2^e Tessa Ceaglio (chez les Benjamins).

4^e Mathieu Cozon (chez les pupilles).

En combat :

3^e Ema Di Dominico (chez les pupilles).

1^{ère} Tessa Ceaglio (chez les Benjamins).

Le public a bénéficié, en fin d'après-midi de démonstrations de Karaté, de Krav Maga (*Self Défense*) et de Body-Karaté, disciplines associées à cet art martial.

Une 26ème édition réussie, pour le plus grand bonheur de tous !

Si vous avez toujours voulu essayer de pratiquer un art martial comme le Karaté, n'hésitez plus, venez nous rejoindre tous les mardis soir à la salle Paul Mille (ancien stade), vous serez ravis de progresser rapidement dans une ambiance sympathique.

Pour plus de renseignements sur le Karaté, Body-Karaté ou le Krav Maga : www.askrkarate.com ou au 06 81 87 03 73

ASSOCIATION FEHD

Terres des Enfants de Carpentras a proposé à notre association FEHD, animée par Françoise Laurent, d'acheminer vers Haïti 3 à 4 colis pour les écoles que nous soutenons. Le conteneur doit partir fin mai de Marseille. Nous faisons donc appel à nouveau à votre générosité pour expédier les produits suivants :

- *Fournitures scolaires : cahiers vierges, crayons noirs et de couleurs, équerres, rapporteurs, tailles crayons ...*
- *Dictionnaires de français,*
- *Livres d'enfants avec images,*
- *Ballons de foot,*
- *Casquettes et bobs...*

Vos dons devront être apportés à Françoise Laurent **avant le 21 mai prochain**, afin que les colis soient placés dans le conteneur avant son départ.

FEDH (Famille, Enfants, Haïti Demain)

446, chemin des Ariailles à Gadagne

Tel : 04 90 22 01 18

MEDIATHEQUE

Fermeture exceptionnelle

La Médiathèque sera fermée pour le week-end de l'Ascension : du **jeudi 5 au lundi 9 mai** inclus.

Réouverture le **mardi 10 mai** à 15h.

Rens. 04.90.22.42.50 ou bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

ANIMOTHEQUE



A l'occasion de la fête mondiale du jeu, la ludothèque associative L'Animothèque organise **mercredi 18 mai** de 14h à 17h un tournoi de dominos dans sa salle habituelle à l'étage de la médiathèque. Animation libre et gratuite, accessible dès l'âge de 3 ans.

FRANCE PATCHWORK

Voici les dates des ateliers **de mai** salle A.Tavan, de 14 h à 17 h :

Vendredis 13 et 27

Jeudi 19

NOUVEAU A GADAGNE

T comme terre

Venez découvrir par des ateliers de modelages et sculptures animalières, l'argile sous toutes ses formes.

Mon atelier est ouvert aux adultes (2 maxi) pour découvrir ces techniques. Mon site : www.maydancreations.fr vous donnera un avant goût de mon travail : alors n'hésitez plus.

Danièle Mayet

626, chemin des Mulets
Chateauneuf de Gadagne
06 82 02 03 59



ECOLE SAINT-CHARLES

Si votre enfant est né en **2013, 2014** ou **2015** (pour la petite section de maternelle), vous pouvez d'ores et déjà réserver une place auprès de la directrice, en vue de l'inscrire au sein de l'école Saint Charles de Châteauneuf de Gadagne. Vous êtes résident du village ? Vous êtes donc prioritaire ! N'hésitez pas à nous contacter car il reste seulement quelques disponibilités.

Sabrina MARTEL (Directrice)

04.90.22.43.22

AKWABA

Mercredi 11 mai

Akwabadaboum : Au voleur !

Théâtre de marionnettes : un voyage captivant pour petits (dès 3 ans) et grands.

- 16h : atelier récréa-c-tif sur inscription (contact@akwaba.coop)

- 17h | 40 min. | 5€ tarif unique

Dimanche 15 mai

Azzur Showcase - Nandu + Theaz + Konvex & The Shadow + Melokolektiv + Ego Chase
Techno / garage / house - Open-air électronique - 13h > 1h : 10/12€

Samedi 21 mai

Fuzeta + Papier Tigre

Rock / pop-noise

Quand le grand ouest vient frapper fort le sud est - 19h30 > 1h | 9/12€

Samedi 28 mai

Robert le Magnifique + Miosine

electronica / bass music

Une combinaison parfaite entre electronica et bass music - 19h30 > 1h | 9/12€

SPORTING CLUB

Le Sporting organise le **8 mai**, son traditionnel **Vide grenier** au stade de la Galère.

Infos : 06 23 06 00 62

e-mail : gadagnien.sportingclub@sfr.fr

Installation des exposants dès 6h.

Tarif : 13€ par emplacement de 5m x 5m. Voiture restant sur place.

08 Mai Public 7h - 17h
Vide Grenier
Châteauneuf-de-Gadagne
Stade La Galère
Infos : gadagnien.sportingclub@sfr.fr - 06 - 23 - 06 - 00 - 62
Buvette / Sandwiches & Boissons

AMISTANÇO

L'association de peinture s'est récemment réunie autour d'une *paella géante* : Ceux qui le désiraient pouvaient se déguiser. Une journée de convivialité et d'amitié extraordinaire.

Merci aux membres du bureau, du Conseil et à tous les peintres pour leur présence et leur participation.



Vide Atelier : venez nous voir le **dimanche 22 mai** à la salle Anfos Tavan, pour notre *Vide Atelier* : jolis tableaux et autres œuvres à petits prix. Pensez-y, le dimanche suivant c'est la *fête des mères* !

VELO CLUB

Lors de la 2^e manche du *trophée de Provence du jeune cycliste*, nos coureurs ont comme toujours fait honneur aux couleurs du club, et les féminines, fidèles à leur habitude, sont montées sur le podium dans toutes les catégories avec Bourdon Elsa, Bourdon Léna, Imbert Julie, Chastel Carla, Plauche Victoire et Imbert Eva.

Lors de la 3^e manche, en cyclocross à Marseille, ces demoiselles ont récidivé et les garçons leur ont emboîté le pas en particulier Jullian Evan et Bertrand Quentin. Dans cette épreuve, Plauche Victoire a encore montré qu'elle ne se laissait pas impressionner en terminant 7^e du classement scratch.



En courses sur route, les minimes participent actuellement à la ronde de minimes et les cadets au tour des Bouches du Rhône. A l'issue de la 2^e étape qu'il a remportée, Bertrand Quentin a revêtu le maillot jaune de leader. Il lui faudra maintenant confirmer cette performance et défendre ardemment ce maillot lors des trois étapes à venir. Plauche Victoire porte, quant à elle, le maillot rose de meilleure féminine de cette ronde. Chez les cadets, Guillot Valentin s'est classé 2^e en remportant le sprint du peloton. Notez que le 1^{er} mai, aura lieu, à Thouzon, le traditionnel rallye du muguet.

FOYER RURAL

Festival «Rock en Stock»

Samedi 4 juin : les *Ateliers Musiques Actuelles du Foyer Rural* feront leur festival sur la scène d'Akwaba avec 12 groupes de rockers de tous âges, dès 16h30 :

Band for a day, D.S.L, Rocker'sTree, Zodiak, Smals, Pile ou Face, et Last Chance pour l'heure de l'apéro. Après l'entracte avec petite restauration sur place, reprise du spectacle avec les **Joc, Yellowcake, 2401, T.H.C et Peppersalt.**



Danse traditionnelle

Salle des Expos à la Chapelle, gratuite et ouverte à tous les adhérents.

vendredi 13 mai et vendredi 27 mai, dès 19h
Renseignements Mireille au 04.90.22.04.42

Randonnée pédestre

Dimanche 8 mai : L'Estaque

Belle randonnée, chemin caillouteux qui monte et qui descend, pas de difficulté particulière. Distance 14.5 km /denivelé 250 m / durée estimée 5 h.

Comme cette randonnée est assez loin de Gadagne, nous proposons de prendre le train à Gadagne à 8h51 (RV à la gare) direction Carry le Rouet et nous rembarquerions à Niolon à 16h45 (arrivée à Gadagne à 18h38).

Ceux qui ont une carte de réduction prendront leur billet à bord du TER (16 € A/R), les autres doivent impérativement se faire connaître avant le 5 mai pour un billet de groupe (25€ A/R, 10 voyageurs minimum), sinon plein tarif (32 € A/R). Si certains préfèrent néanmoins s'y rendre en voiture, RV à 10h24 à la gare de Carry le Rouet où ils pourront récupérer leur voiture par le train de 16h24.

Contact : Nicolas et Marie Paule 06 22 68 88 41 /04 90 03 35 68

Projet Randonnée

Les randonneurs du FRL vous invitent à se joindre à eux les 8/9 octobre pour découvrir les alentours de Montbrun (84).

L'hébergement prévu au VVF (coût : 38€ si le groupe compte 25 pers.)

Pour le samedi, dénivelé de 250 m, et le dimanche de 680 m. On compte sur vous !

Anne et René (04/90/22/16/83)

*Une pointe d'humour
La forme des pyramides le prouve,
L'homme a toujours eu tendance
à en faire de moins en moins.*

LE SEL RIT



Le Sel Rit
de
Châteauneuf de Gadagne

Vous invite à sa

5ème DONNANTE

« Venez donner et/ou apporter des objets, livres vêtements, jeux... librement, sans argent »

Dimanche 29 mai 2016

de 16h à 18h

Salle Anfos Tavan

Animations diverses

Apéritif partagé à partir de 18h

04 90 22 53 52 – www.leselrit.jimdo.com

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Ditado du 9 Avril 2016 : 37 participants pour le plaisir de la langue provençale.

Pour les débutants et les confirmés, l'extrait d'un texte de Louis Bayle "*quatre histoires de rois*".

Pour les très confirmés, un extrait d'un texte de Max-Philippe Delavouët "*le dire du vieux gransois*".

La remise des prix s'est faite dans la plus grande convivialité, autour d'une collation.

VIE PAROISSIALE

Messes : dates à retenir en Mai

Dimanche 8 à 10 h : Profession de Foi

Dimanche 15 à 10 : Pentecôte

Dimanche 29 à 10 h : première Communion

M.C.R.

Le Mouvement Chrétien des Retraités départemental organise une journée de connaissance du Mouvement pour permettre aux retraités de se retrouver en tant que catholiques dans le monde d'aujourd'hui et participer à la relation intergénérationnelle, le Jeudi 26 mai à St Gens.

Pour des informations complémentaires, contacter Mme Gret, Mlle Roselyne Besaudun, Mr Jacques Brandon.

CHEVALIERS DE L'ONDE

L'Association des Chevaliers de l'Onde organise comme tous les ans, une matinée **nettoyage de la Sorgue**, le **Samedi 4 juin**.

Elle fait appel à toutes les bonnes volontés pour participer à cette oeuvre utile pour la pérennité du cours d'eau qui traverse le bas de notre village.

Nous vous donnons rendez vous sur la place du Marché, à partir de 9 h, avec de préférence une paire de bottes. *Les gants et casquettes seront remis gracieusement sur place.*

Pour clôturer la matinée, apéritif et repas seront offerts aux participants à Velleron.

COMITE DES FETES

Mercredi 25 mai :

Concert à 18h30, salle de l'Arbousière. En première partie vous retrouverez l'école de musique de l'Isle sur la Sorgue et son orchestre constitué de 60 musiciens. En seconde partie, Michel Rodriguez avec son association **AVEC** vous présentera un répertoire très éclectique (classique, musique de film, rock...)
Entrée gratuite.

*L'EMM de l'Isle sur la Sorgue et
l'association «avec» vous proposent*

Mercredi 25 mai

Concert Salle de l'Arbousière



*L'Association
AVEC
Association de Musique et de Spectacles de Châteauneuf de Gagne*

Châteauneuf de Gagne

-18h30 entrée libre-

Vendredi 3 juin

Séance de ciné plein air

Afrik-Aïoli par le réalisateur de « *Les 4 saisons d'Espigoule* ».



A partir de 19h : apéritif musical et séance de cinéma au Parc de la Chapelle à partir de 21h30.

Les spectateurs sont invités à venir avec leur transat et un pique-nique dès 19h.

LI BON VIVÈNT

Jeux de société les mardis 3, 17 et 31 mai
Week-end découverte Lozère / Aveyron le 14 et 15 mai.

Le **Repas champêtre** du 12 juin, se déroulera à Aramon avec spectacle Camarguais et Paella.

Possibilité de jouer aux boules, et aux cartes sur place.

Contact : Martine Jean 06 27 29 76 10

A Moun païs natau

O bèu pais de ma jouinesso
Mounte ai reçaupu li caresso
De mi bon vièi, dous souveni...
Sies proun ren qu'un pichot vilage,
Mai tu qu'as vist moun proumier age
Saras sèmpre lou plus poulid !

Tu qu'as vist de ma pauro vido
Lis annado li mai poulido
E li mai douço emoucioun,
Li moumen mounte tout dispauso
A vèire cade causo en rose :
Lou tèms urous dis illusioun.

N'as pas de bello
architecturo
Pèr te baia bello
tournuro,
Mai li vertu d'ou
souveni
Me rënd bello ti
cantounado,
E tis agradivo
permenado
Lis aubre soun mi
vièis ami.

Ai agu vist d'autris
encoutrado
Que soun forço
mai renoumado,
Mai mounte me
siegue trouba,

Jamai en liò n'ai vist
de caire

Autant poulid que toun terraire
E que m'agon tant agrada.

Ansin toun istòri m'esgaio ;
Me plai de n'en segui la draio
Qu'a dóu passat segui li countour
E que sènso parti prefère vèire
Ço qu'èro la vido di rèire
Si plesi, si peno e si doulour.

E se la region prouvençalo
Aboundo en legèndo loucalo,
N'en fournisses proun à toun tour.
T'auren dins la seguido,
Tenes emé proun d'avantage
E noun n'en manques de splendeur !

Pèire Courbet, de Castèunòu

A mon village natal

Oh beau pays de ma jeunesse
Où j'ai reçu les caresses
De mes aïeux, doux souvenir...
Tu n'es rien qu'un petit village,
Mais toi qui a vu mon premier âge
Tu seras toujours le plus joli !

Toi qui a vu de ma pauvre vie
Les années qui m'ont ravi
Et les plus douces émotions,
Les bons moments où tout dispose
A voir chaque chose en rose :
Le temps heureux des illusions.

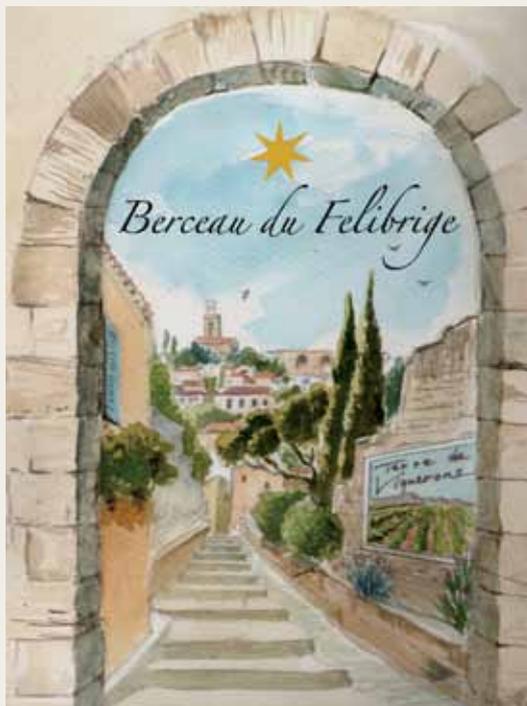
Tu n'as pas de belle
architecture
Pour te donner
belle tournure,
Mais les vertus d'ou
souvenir
Me rendent belles
tes cantonades,
Et de tes agréables
promenades
Les arbres sont mes
vieux amis.

J'ai vu bien d'autres
contrées
Qui sont bien plus
renommées,
Mais où que je me
sois trouvé,
Jamais je n'ai vu
d'endroit

Aussi beau que mon terroir
Et que j'ai eu autant de plaisir à voir.

Ainsi ton histoire m'égaie ;
Il me plaît d'en suivre le sentier
Qui du passé a dessiné les contours
Et, sans m'éloigner, je préfère voir
Ce qu'était la vie des aïeux
Leurs plaisirs, peines et douleurs.

Et si la région provençale
Abonde en légendes locales,
Tu en fournis bien à ton tour.
Nous t'aurons dans la suite,
Tu tiens avec bien des avantages
Et tu ne manques pas de splendeur !



LA STRADA



Mercredi 11 Mai à 20h30 aux Pénitents

Un film de Ida Panahandeh
Avec Sareh Bayat, Pejman Bazeghi,
Navid Mohammadzadeh

Nahid, jeune divorcée, vit seule avec son fils de 10 ans dans une petite ville au bord de la mer Caspienne. Selon la tradition iranienne, la garde de l'enfant revient au père, mais ce dernier a accepté de la céder à son ex-femme à condition qu'elle ne se remarie pas. La rencontre de Nahid avec un nouvel homme qui l'aime passionnément et veut l'épouser, va bouleverser sa vie de femme et de mère.